

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

COIFFEUR « SPECIALISATION PATRONAT »

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

CODE : 83 14 00 S20 D1
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 14 août 2002
sur avis conforme de la Commission de concertation

COIFFEUR « SPECIALISATION PATRONAT »

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'Enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Cette section vise à permettre à l'étudiant, à travers toutes les activités d'enseignement, de développer des compétences entrepreneuriales lui permettant d'assurer les fonctions de patron coiffeur, notamment en :

- ◆ encadrement du personnel,
- ◆ gestion spécifique d'un salon de coiffure,
- ◆ création et conception de coiffure.

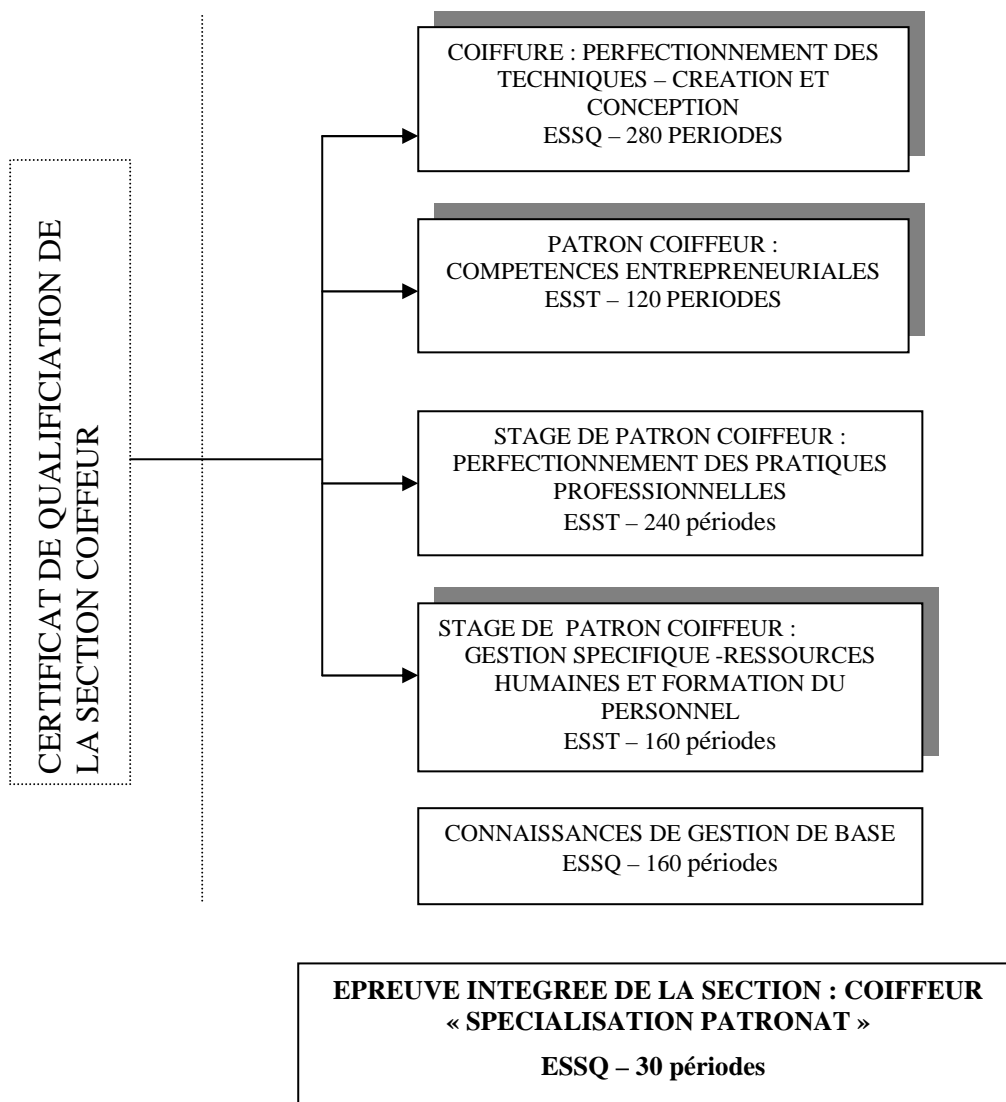
Le profil de formation de « Patron coiffeur », élaboré dans le cadre des travaux de la CCPQ et approuvé par le Parlement de la Communauté française a servi de référence pour fixer le contenu des divers dossiers pédagogiques de cette section.

2. UNITES DE FORMATION CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement des unités	Codification des unités	Unités déterminantes	Nombre de périodes	Domaines de formation
Coiffure : perfectionnement des techniques –création et conception	ESSQ	831402U22D1	X	280	805
Patron coiffeur : compétences entrepreneuriales	ESST	831401U21D1	X	120	805
Stage de patron coiffeur : gestion spécifique - ressources humaines et formation du personnel	ESST	831403U21D1		160	805
Stage de patron coiffeur : perfectionnement des pratiques professionnelles	ESST	831404U21D1	X	240	805
Connaissances de gestion de base	ESSQ	715601U22D2	X	160	701
Epreuve intégrée de la section : coiffeur « spécialisation patronat »	ESSQ	831400U22D1		30	805
				990	

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	990
B) nombre de périodes professeur	670

3. MODALITES DE CAPITALISATION DE LA SECTION : COIFFEUR « SPECIALIATION PATRONAT »



4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Certificat de qualification de coiffeur « spécialisation patronat », spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.